

de l'Internationale privée destinée avec l'Europe d'ici
année, y signale la chose à M. Glavin. Et
résultat: il y a un obstacle absolu! y l'ignore.
Quoiqu'il en soit, je voulais vous dire que
à cette proposition officielle (dont je ne parle
pas à notre doyen pour éviter de l'écarter dans
mes notes) avait une suite, je voulais à
aller à Paris au commencement de juillet,
puisque je vous y trouverais fin juillet et même
pour votre malheur, avec quelques jours d'arrêt.

Eug. Gauchet professeur assisté régulièrement
quelque lentement depuis une dizaine de jours.
Mais on ne veut pas encore, dans son entourage
parler de convalescence. Et les prohibitions médicales
(ne rien faire, ne voir personne, etc...) restent
entières. Du moins l'ingéniosité d'un bon frère
devient. Encore mille bonnes amitiés
Fr. Geay

Les radicaux et l'Université. — On sait qu'une partie de la presse ministérielle s'est donné pour mission de dénoncer assidûment ce qu'elle appelle le cléricalisme universitaire. Tous les ordres de l'enseignement tombent sous les coups de cette inquisition et de ces délations. Il ne se passe guère de jour où des professeurs, des instituteurs ne soient l'objet de quelque attaque dans un journal dévoué au gouvernement. On a vu naguère la campagne du député Tourgnol contre les instituteurs mal pensants du Limousin. Les feuilles radicales et socialistes n'ont pas manqué d'encourager de la voix cette généreuse entreprise. Depuis quelques jours, cette même presse vise spécialement l'enseignement supérieur, et ce sont les Facultés de Droit qui ont surtout l'honneur d'être prises à partie par elle. Ce sont tels et tels professeurs, désignés par leurs noms, qui sont signalés pour leur mauvaise conduite et pour leurs mauvaises doctrines. Celui-ci est marguillier de la paroisse, ce qui le rend évidemment à la fois incapable et indigne de professer le droit romain, le droit civil, ou toute autre branche du droit. Celui-là n'a pas craint de faire un voyage à Rome. Il est presque certain qu'il a vu le Pape. On a lieu de supposer qu'il a baisé la mule du Saint-Père. Cet autre passe pour n'être pas partisan du divorce. C'est une opinion séditieuse et factieuse, du moins depuis que le général André a décidé et proclamé que le divorce était une « institution fondamentale » de la République. On en connaît un encore qui, sur les principes de la législation en matière d'association, a des idées qui ne sont pas tout à fait conformes à celles de M. Trouillot. Les journaux radicaux ne se lassent pas de dévoiler de pareils scandales. Leur indignation est extrême. Nous voudrions savoir quelle est leur conclusion. On serait curieux de connaître toute leur pensée sur l'enseignement dans les Facultés, sur la manière de recruter les professeurs, sur la mesure de liberté de penser qu'ils consentent à leur laisser, hors les doctrines d'Etat et le catéchisme officiel qu'ils veulent leur prescrire.

le cartes, *Klytemnestra*, *la Sachette*, *la Mère Moan*,
Marfa, *la Flécharde*. Et, en légende, cette in-
scription: « A Marie Laurent, doyenne des ar-
tistes dramatiques, fondatrice de l'orphelinat des
Arts, chevalier de la Légion-d'Honneur, cette
médaille a été offerte, comme un hommage de
leur profond respect, par ses collègues et ses
admirateurs ».

Le château de Valençay.

C'est hier que le château et la terre de Valen-
çay ont été mis en vente.

La *Gazette de Voss* à Berlin est très émue des
attaques dirigées contre la Triplice dans le Parle-
ment autrichien et qui sont accueillies favorable-
ment par une importante fraction de députés. L'or-
gane berlinois menace l'Autriche d'une coalition de
l'Allemagne, de l'Italie et de la Russie, au cas où elle
sortirait de la Triplice. La Russie réaliserait ses
projets ambitieux dans les Balkans sans accorder
Salonique à l'Autriche. Quant à l'Italie, elle pren-
drait Trieste et le Tyrol italien.

BELGIQUE

LA QUESTION DE LA REPRISE DU CONGO

Bruxelles, le 8 mai.

Les Droites se sont réunies ce matin. D'après les
informations recueillies, tout le monde a été unani-
me à reconnaître que le projet de convention nou-
velle était insuffisant. Comme l'Etat du Congo se
refuse à en conclure un autre, il ne reste qu'à adopter
cette convention ou à annexer immédiatement le
Congo à la Belgique; c'est ce qu'il résulte du long
échange de vues intervenu.

La Gauche socialiste, qui s'est réunie également
pour discuter le projet de loi relatif à la convention

23



Monsieur Raymond Saleille,

Professeur à la Faculté de droit

14 rue Saint-Guillaume,

Paris

